

## INFORMATION AUX PATIENTS CONCERNANT LE TRAITEMENT DE LEURS DONNÉES PERSONNELLES PAR LES FONDS ET SERVICES SOCIAUX-RÉSEAU SOLIDARIS

La Clinique A. RENARD porte un intérêt majeur à la protection de la vie privée et des données personnelles de ses patients et souhaite les informer au mieux via ce document sur la façon dont ces données sont traitées dans le cadre de l'organisation des soins et des activités de la Clinique.

### Responsable du traitement et ses représentants

Clinique André RENARD, rue André RENARD 1 à 4040 HERSTAL est le responsable de traitement des données personnelles des patients. Les personnes agissant en son nom sont :

- Le Président du conseil d'administration de la Clinique A. RENARD : THONE Joël
- Le Directeur général de la Clinique A. RENARD : DE PAOLI Marc

### Supervision du traitement des données personnelles

La responsabilité centrale et la surveillance des données personnelles des patients incombent au directeur général. L'accès et le traitement des données personnelles des patients sont effectués par le personnel habilité uniquement. Les différents utilisateurs n'ont accès qu'aux données personnelles dont ils ont besoin pour l'exécution de leurs tâches au nom du responsable de traitement.

L'ensemble des employés et collaborateurs de l'hôpital qui traitent les données personnelles des patients est tenu au secret professionnel et/ou à une obligation de confidentialité.

Un délégué à la protection des données a été nommé au sein de La Clinique A. RENARD. Ce poste est occupé par Bertrand DAURIAC. Cette personne peut être contactée par chaque patient pour toute question concernant le traitement des données personnelles des patients (à l'exception des demandes d'exercices de droits) via [bertrand.dauriac@santhea.be](mailto:bertrand.dauriac@santhea.be).

### Catégories de personnes dont les données sont traitées et méthodes de collecte

La collecte et le traitement de données personnelles s'applique à tous les patients de la Clinique A. RENARD. Ces données sont collectées auprès du patient lui-même par le personnel de l'institution, à moins qu'une autre méthode de collecte s'impose en fonction de la finalité du traitement ou que le patient ne soit pas lui-même en mesure de fournir les données.

Ne sont collectées et traitées, de façon compatible, que les données personnelles indispensables à l'exécution des traitements dont les finalités sont énoncées à la suite dans ce document d'information.

### Catégories de données traitées

Les données personnelles des patients traitées par la Clinique A. RENARD sont les suivantes :

- Données d'identification
- Données administratives et financières
- Données médicales, paramédicales, infirmières et sociales
- Autres données nécessaires à l'exécution de finalités déterminées par la Clinique A. RENARD ou imposées par la loi, telles que les données judiciaires.

### Finalités des traitements de données personnelles

Les traitements de données personnelles des patients réalisés au sein de la Clinique A. RENARD présentent au moins l'une des finalités suivantes :

- |                                 |                             |                                  |
|---------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| 1 ■ Soins des patients          | 3 ■ Gestion des médicaments | 5 ■ Enregistrements des patients |
| 2 ■ Administration des patients | 4 ■ Qualité des soins       | 6 ■ Traitement des plaintes      |
| 7 ■ Sécurité                    | 9 ■ Don d'organes           |                                  |
| 8 ■ Recherche scientifique      | 10 ■ Autres finalités       |                                  |

Les finalités 1 à 7 ont pour fondement légal les lois relatives aux hôpitaux, à l'assurance obligatoire couvrant les soins de santé, aux droits des patients et à l'installation et l'utilisation de caméras de surveillance. Les autres finalités sont strictement encadrées par l'obtention du consentement du patient ou de son représentant légal.

## Transfert de données personnelles

Les catégories suivantes de destinataires ont droit de s'adresser à la Clinique A. RENARD pour obtenir des données personnelles de patients :

- Les patients eux-mêmes ou leurs représentants
- L'Institut National de l'Assurance Maladie-Invalidité
- Les fournisseurs de soins externes des patients
- Les sous-traitants de l'institution
- Autres destinataires dans le cadre d'un transfert encadré par la loi ou l'obtention du consentement du patient
- Les organismes assureurs
- Les autorités publiques
- L'assureur de l'institution en cas de litige avec le patient

Aucun transfert de données personnelles de patient n'est réalisé vers un pays tiers (pays non-reconnu comme fiable dans le cadre du RGPD).

## Procédures de protection

Toutes les mesures techniques et organisationnelles sont prises pour assurer l'exactitude et la pertinence des données personnelles des patients ainsi que pour leur protection contre la perte, les dégâts et les accès, modifications ou transferts non autorisés.

## Durées de conservation

Dans le respect des obligations légales, la durée de conservation des données personnelles du patient, à compter de sa dernière sortie ou de son dernier traitement, est de :

- 30 ans pour les données médicales
- 7 ans pour les données de facturation
- 20 ans pour les données infirmières
- 1 an pour les données de médiation (dossier clôturé)

Si la période de conservation a expiré, les données personnelles sont supprimées dans un délai d'un an sauf si la conservation est requise sur base de loi, ou qu'elle est considérée comme importante d'un point de vue médical ou pour la défense de ses intérêts légitimes de l'hôpital ou du patient ou de ceux de ses successeurs légaux ou encore qu'il existe un accord sur la conservation entre le patient et l'institution.

## Droits du patient

Le patient ou son représentant légal dispose des droits suivants :

- Savoir s'il existe ou non un ou des traitements de données personnelles le concernant ;
- Obtenir les informations suivantes : Les finalités de traitement des données ; Les catégories de données concernées ; Leur durée de conservation ; Les catégories de destinataires auxquels les données sont transmises ; La source des données personnelles s'il ne s'agit pas du patient lui-même
- Consulter et obtenir une copie des données traitées (sous certaines conditions définies par la loi) ;
- Rectifier ou effacer tout ou une partie des données (sous certaines conditions définies par la loi) ;
- S'opposer au traitement ou retirer son consentement (sous certaines conditions définies par la loi).

Pour exercer ces droits, le patient ou son représentant légal peut programmer un rendez-vous avec l'hôpital via [informations@arenard.be](mailto:informations@arenard.be), par téléphone au 04/248 74 51, ou par courrier à l'adresse rue André RENARD 1 à 4040: Direction médicale. Lors du rendez-vous, le patient ou son représentant légal doit présenter sa carte d'identité et préciser les droits qu'il souhaite exercer.

Une réponse sera fournie dans un délai de 30 jours après la date du rendez-vous. Pour les demandes complexes ou nombreuses, cette période peut être étendue à trois mois après réception de la demande. Le patient en sera alors informé dans les 30 jours suivants la réception de la demande.

Si le patient est d'avis que les dispositions de la présente politique de confidentialité ne sont pas respectées ou qu'il a d'autres raisons de se plaindre pour des faits relatifs à la protection des données personnelles, il peut s'adresser directement :

- Au délégué à la protection des données de l'institution ;
- À l'Autorité de Protection des Données.